



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



13140162

04-09-2013
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/09/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0430.590.621

Dénomination

(en entier) : **FRIANDA**

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Siège : Parc Industriel des Hauts Sarts 2ème Avenue 2 B à 4040 Herstal
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Démissions, nominations**

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue le 8 août 2013:

"Le 8 août 2013, l'actionnaire unique de la SA FRIANDA a tenu une assemblée générale extraordinaire, au cabinet de Me Michel Deprez, Quai de Rome 2 à 4000 Liège.

(...)

Exposé du président

Le président expose que :

I. que l'assemblée générale a pour ordre du jour :

-démission de M. Philippe LHOEST et de Mme Yannick DELNOOZ de leur mandat d'administrateurs de la société avec effet au 5 septembre 2013 ;

-nomination en qualité d'administrateurs de la société, avec effet au 8 août 2013, de :

-la SPRL PRISM MANAGEMENT, agissant par son représentant permanent M. Bruno VERHOFSTEDE

-M. Bruno VERHOFSTEDE

-Mme Nathalie GONZALEZ VICH

-la SA MAXMA, agissant par son représentant permanent M. Jean-Marie MARGREVE

-M. Jean-Marie MARGREVE

-M. Luc OLIVIER.

II. que l'actionnaire possédant la totalité des actions étant présent, la présente assemblée est valablement constituée sans qu'il soit nécessaire de justifier des convocations.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci constate qu'elle est valablement constituée pour délibérer sur son ordre du jour.

Délibérations

1.M. Philippe LHOEST présente sa démission de son mandat d'administrateur avec effet au 5 septembre 2013. Il contresigne le présent procès-verbal pour confirmation de sa démission. (...)

A l'unanimité, l'assemblée générale prend acte de cette démission avec effet au 5 septembre 2013. Sur la base des informations en sa possession, l'assemblée générale donne décharge à M. Philippe LHOEST de l'exercice de son mandat d'administrateur jusqu'à ce 8 août 2013.

2.Mme Yannick DELNOOZ présente sa démission de son mandat d'administrateur avec effet au 5 septembre 2013. Elle contresigne le présent procès-verbal pour confirmation de sa démission. (...)

A l'unanimité, l'assemblée générale prend acte de cette démission avec effet au 5 septembre 2013.

Sur la base des informations en sa possession, l'assemblée générale donne décharge à Mme Yannick DELNOOZ de l'exercice de son mandat d'administrateur jusqu'à ce 8 août 2013.

3.A l'unanimité, l'assemblée générale nomme en qualité d'administrateurs de la société, avec effet au 8 août 2013 :

-la SPRL PRISM MANAGEMENT (BCE 0501.668.063, RPM Liège), agissant par son représentant permanent M. Bruno VERHOFSTEDE ;

-M. Bruno VERHOFSTEDE ;

-Mme Nathalie GONZALEZ VICH ;

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

-la SA MAXMA (BCE 0451.713.063, RPM Liège), agissant par son représentant permanent M. Jean-Marie MARGREVE ;

-M. Jean-Marie MARGREVE ;

-M. Luc OLIVIER.

Ils contresignent le présent procès-verbal pour acceptation de leur mandat d'administrateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 14 heures 30 après signature du procès verbal approuvé par les membres présents.

A Liège, le 8 août 2013(...)."

Extraits du procès-verbal du conseil d'administration de la société qui s'est tenu le 8 août 2013:

"Le 8 août 2013, les administrateurs de la SA FRIANDA ont tenu un conseil d'administration, au cabinet de Me Michel Deprez, Quai de Rome 2 à 4000 Liège.

La séance est ouverte à 14 heures 30 sous la présidence de Mme Nathalie GONZALEZ VICH, administrateur.

Tous les administrateurs sont présents à savoir :

-M. Philippe LHOEST ;

-Mme Yannick DELNOOZ ;

-la SPRL PRISM MANAGEMENT (BCE 0501.668.063, RPM Liège), agissant par son représentant permanent M. Bruno VERHOFSTEDE ;

-M. Bruno VERHOFSTEDE ;

-Mme Nathalie GONZALEZ VICH ;

-la SA MAXMA (BCE 0451.713.063, RPM Liège), agissant par son représentant permanent M. Jean-Marie MARGREVE ;

-M. Jean-Marie MARGREVE ;

-M. Luc OLIVIER.

Exposé du président

Le président expose que :

I. que le conseil d'administration a pour ordre du jour :

-démission de M. Philippe LHOEST en qualité d'administrateur délégué de la société avec effet au 5 septembre 2013 ;

-nomination en qualité d'administrateur délégué de la société avec effet au 8 août 2013 de la SPRL PRISM MANAGEMENT, agissant par son représentant permanent M. Bruno VERHOFSTEDE.

II. que tous les administrateurs étant présents, le présent conseil est valablement constitué sans qu'il soit nécessaire de justifier des convocations.

Ces faits exposés et reconnus exacts par le conseil d'administration, celui-ci constate qu'il est valablement constitué pour délibérer sur son ordre du jour.

Délibérations

1.M. Philippe LHOEST présente sa démission en qualité d'administrateur délégué de la société avec effet au 5 septembre 2013. Il contresigne le présent procès-verbal pour confirmation de sa démission.

(...)

A l'unanimité, le conseil d'administration prend acte de cette démission avec effet au 5 septembre 2013.

2.A l'unanimité, le conseil d'administration nomme en qualité d'administrateur délégué de la société avec effet au 8 août 2013 la SPRL PRISM MANAGEMENT (BCE 0501.668.063, RPM Liège), agissant par son représentant permanent M. Bruno VERHOFSTEDE.

Elle contresigne le présent procès-verbal pour acceptation de son mandat.

(...)

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 14 heures 45 après signature du procès verbal approuvé par les membres présents.

A Liège, le 8 août 2013(...)."

La SPRL PRISM MANAGEMENT,

Administrateur délégué,

agissant par son représentant permanent M. Bruno VERHOFSTEDE